

VOS
LETTRES

L'ogre jaune et la démocratie

« Tout le monde a bien reçu le matériel de vote pour le 25 septembre? Comme celui du scrutin du 5 juin dernier, il a été adopté sous pression de La Poste. Une pression telle que le Parlement fribourgeois a voté fissa une modification de la loi sur l'exercice des droits politiques, sans pour autant que le règlement qui y fait référence soit adapté. Plus de six mois après, l'article 9 dudit règlement stipule toujours que «le certificat de capacité civique (est) établi sous forme d'enveloppe». Or, dans le matériel actuel, le certificat de capacité n'est plus l'enveloppe, mais la fameuse carte réversible glissée à l'intérieur. Bref, du bricolage fait à la va-vite.

Il était urgent d'autoriser l'usage de ce nouveau matériel parce que les robots supersophistiqués du centre de courrier d'Éclépens n'arrivent pas à traiter les anciennes enveloppes-

certificats. Le tri doit se faire manuellement, d'où surcoût.

Le géant jaune a pesé de tout son poids pour faire avancer ce vote que la Chancellerie d'Etat annonçait pour 2017. Comme quoi les institutions qui ont pour vocation de garantir la souveraineté du peuple peuvent être obliérées à la faveur de contingences économique-technico-électroniques. Dégât collatéral: une uniformisation et une perte d'identité, car «les communes (ne) peuvent (plus) inscrire sur (lesdites enveloppes leurs) armoiries». Désormais, c'est la Chancellerie qui les fournit, estampillées de la fameuse virgule.

Le bon gros géant jaune de l'époque est un ogre machiavélique qui sait, pour l'occasion, ganter de velours son poing d'acier. Puis jeter ce gant brutalement quand il ferme des offices de poste envers et contre les citoyens. »

CHRISTOPHE JUNGO, FRIBOURG

Fribourg: un Etat sans vision

« A droite toute, hurle le capitaine Boschung, commandant du vaisseau de l'alliance de droite pour les élections au Conseil d'Etat. Un exécutif cantonal se distingue, en priorité, par les personnalités qui le composent. Un équilibre politique et une stratégie de développement du canton bien élaborée sont les clés de la réussite. Nos amis vaudois l'ont bien compris. Radicaux et socialistes ont trouvé un modus vivendi. A l'exécutif, les intérêts du canton priment, quitte, parfois, à se mettre en porte-à-faux avec son propre parti politique.

Hélas notre Conseil d'Etat ne dispose pas de personnalités de la trempe d'un Pierre-Yves Maillard ou d'un Pascal Broulis. Derrière ce duo se cache une stratégie cohérente en matière de politique économique et sociale. Le développement des transports routiers et

publics est savamment dosé pour répondre aux besoins futurs. A Fribourg, on se contente de gérer les affaires courantes, de goudronner et de renflouer la caisse de l'hôpital cantonal. On glorifie Blue-Factory pour nous faire croire que le canton se projette dans le futur. A lire la presse, M. Boschung considère le Conseil d'Etat en fonction comme des marins de seconde catégorie, bons à nettoyer le pont, pour mieux les faire valser. Ce que recherchent les milieux économiques et le lobby du goudron, c'est affaiblir le Conseil d'Etat pour faire passer des réformes et des projets à leur convenance. A ce petit jeu, le vaisseau risque bien de s'échouer. Malgré une tirelire bien remplie, ce manque de vision et de stratégie risque de coûter cher à la prochaine génération. »

JEAN-DANIEL DUCREST, ROSSENS

Tinguely, heureuse récupération

« Les manifestations pour Jean Tinguely, artiste atypique et enfin reconnu, m'ont fait chaud au cœur. J'ai bien connu cet artiste simple, proche des gens, qui diffusait dessins et mini-sculptures à tout vent, pour faire plaisir. Aujourd'hui devenu un phare de l'art fribourgeois dans le monde, c'est malheureusement 25 ans après seulement que cet artiste est reconnu dans sa ville.

A l'occasion d'une exposition, il m'avait fait part des difficultés d'existence qu'il avait eues à ses débuts, à Fribourg et par exemple à l'Exposition nationale de 1964, où on l'avait sommé de retirer immédiatement sa sculpture *Euréka* de Vidy. Sans moyens, il avait pu négocier le démontage et le

transport de cette œuvre par ses relations bâloises. Elle brille aujourd'hui à Bâle, pas à Fribourg.

L'art, hier et aujourd'hui, n'est pas soutenu à sa juste valeur dans notre canton. Il existe quelques structures, comme Coriolis à Fribourg, mais ce n'est qu'une façade sans réels moyens financiers. J'en ai fait l'expérience. Il existe, dans notre canton, une vingtaine d'artistes hors du commun, par exemple Y'A q'A (sculptures), Francis Oberson (Poya), Raphaël Pasche (sculptures), etc. Aujourd'hui au sommet de leur art, ils vivent au gré d'improbables ventes. Depuis Jean Tinguely, désolé, rien n'a changé. »

CLOROS (CLAUDE ROSSIER), ARTISTE, VUISTERNENS-DT-ROMONT

L'accès aux images d'archives

Photographie » Grâce au concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire, à Fribourg, et du Musée gruérien, à Bulle, la rubrique *Souvenirs* est régulièrement alimentée par des images tirées de leurs fonds iconographiques privés. Des milliers de photos sont accessibles sur les sites internet www.fr.ch/bcufr (collections patrimoniales) et www.musee-gruerien.ch (photographie). » LIB

VU PAR ALEX

Une courte trêve en Syrie



OPINION



JACQUES DE COULON

Les racines chrétiennes de l'école

En début d'année scolaire, il est bon de s'interroger sur les principes de notre école fribourgeoise. En l'absence de vision, on risque de végéter dans le pragmatisme administratif en se contentant de gérer un capital humain pour les besoins de l'économie... et des économies. Notre loi scolaire, à l'article 2 intitulé «Finalités de l'école», stipule qu'elle est «ancrée dans une tradition chrétienne». L'ancienne loi de 1985 précisait que «l'école est fondée sur la conception chrétienne de la personne». Lorsque je dis cela à des collègues français, les réactions fusent: «Vous n'avez pas d'école publique à Fribourg?» ou «Vous faites quoi des élèves athées ou musulmans?»

La formulation «conception chrétienne de la personne» découle du philosophe Emmanuel Mounier qui a inspiré le législateur. Il résume son personnalisme chrétien en une phrase: «La personne est un absolu à l'égard de toute réalité matérielle.» Aujourd'hui, on s'éloigne hélas de cet idéal en donnant une importance croissante au matériel d'enseignement et aux questions administratives, au détriment du

dialogue avec l'élève en chair et en os. Difficile d'enseigner sans un ordinateur et un beamer. Que de temps passé derrière un écran ou à se préoccuper du dernier logiciel de notes! Pour Mounier, croyant ou non, tout le monde acceptera cette valeur absolue de la personne humaine. Elle n'a pas de prix et il ne faut jamais la considérer comme un simple moyen ni comme une somme de données.

Les valeurs ne doivent pas s'enraciner dans l'air du temps

Pourquoi parler de christianisme et ne pas se contenter des droits de l'homme? Parce que la personne est un absolu dans le sens où elle est image d'un Absolu personnel. Son visage dépasse l'horizon des objets, il se trouve dans le sillage du Très Haut. Je pense que les valeurs ne doivent pas s'enraciner dans l'air du temps d'un monde

changeant mais dans une réalité durable qui nous transcende. Telle est la fonction du religieux mais aussi du monde des Idées de Platon ou de la Raison universelle chez Kant. Dans le cas contraire, on tombe dans le relativisme des modes pédagogiques.

Si l'élève, en tant que personne, revêt un caractère absolu, l'éducation ne consiste pas à le caresser dans le sens du poil de son animalité mais à le pousser à se surpasser. Le personnalisme de Mounier s'exprime en deux mots qui furent ma devise de recteur: humanisme exigeant. Cette vision chrétienne de l'école consiste aussi à imiter la personne de Jésus qui s'est identifié aux plus démunis. Elle implique une solidarité envers les plus faibles, qualité si souvent oubliée de nos jours au profit du chacun pour soi. Enfin, la laïcité trouve sa source dans les Evangiles où le Christ a séparé le religieux du politique. Hautes exigences, entraide et laïcité: telles sont les qualités d'une école personnaliste et chrétienne. Qui refuserait une telle orientation? Puissent les élus PDC à la tête de l'Instruction publique rester fidèles à la loi en n'oubliant pas leur C! »



SOUVENIRS

Promenade au bord de la Sarine à Fribourg, vers 1885-1900.

© BCU Fribourg. Fonds Léon de Weck, Georges de Gottrau

RÈGLES DU JEU

» Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots). Adresse complète, rue, localité et surtout numéro de téléphone (aussi valable pour les e-mails) doivent figurer sur votre envoi.

» Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés.

» La rédaction rédige le titre des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.

» Les lecteurs ont aussi la possibilité d'envoyer des photos et des cartes postales (au format large) pour la rubrique «Souvenirs», à l'adresse suivante: Rédaction «La Liberté», bd de Pérolles 42, CP 208, 1705 Fribourg. Ces images leur seront retournées après publication. LIB